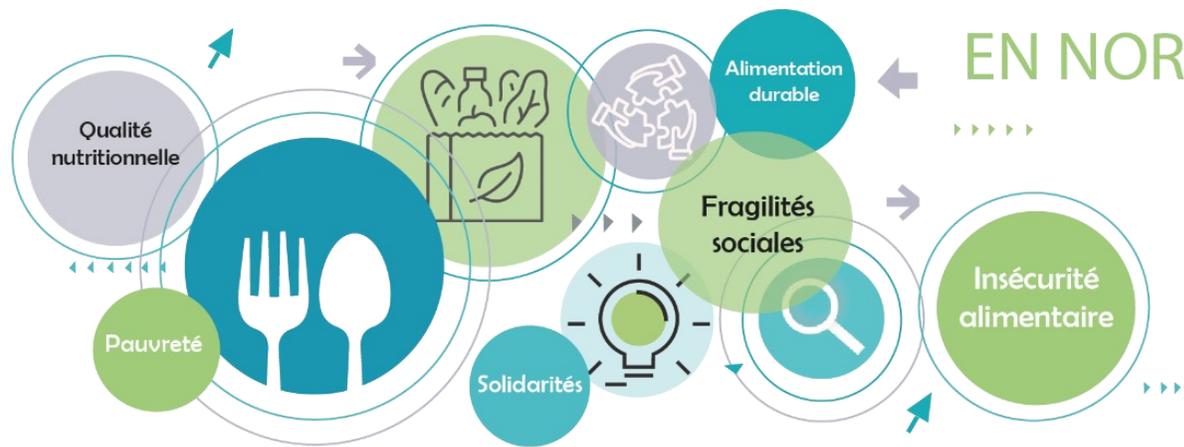




LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE



NÉO

Les séminaires de NÉO

Partageons les constats en Normandie pour mieux agir
 25 avril 2025 – Maison de la recherche en sciences humaines
 (MRSH)



SOCIAL • MÉDICO-SOCIAL • SANTÉ



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)



NÉO - Animation



Session thématique :
Précarité alimentaire – point
de situation et actions

Précarité alimentaire et
précarité économique
Focus QPV

Amphithéâtre
14h00 - 15h00

***Morgane Esnault**, docteure en géographie sociale,
ingénieure de recherche, Laboratoire Espaces et
Sociétés (ESO)*

***Lucie Lechat**, chargée d'études et de missions, ORS-
CREAI Normandie*

***Aurélie Le Goff**, coordinatrice de l'ASV de
Cherbourg-en-Cotentin*

***Adèle Martin**, chargée de projet « Précarité
alimentaire » au CCAS d'Argentan*

***Sylvie Maloizel**, directrice des Solidarités de la Ville
de Flers*

***Angèle Moreau Colas**, service civique pour la SSA*

Précarité alimentaire et précarité économique

Focus QPV

Des enjeux qui vont bien au-delà de l'accès physique à une alimentation et à l'aide alimentaire

- Mesurer la précarité alimentaire et mieux appréhender les dynamiques sur les territoires et les publics touchés
- Améliorer ou construire des réponses adaptées à différentes échelles temporelles et spatiales
- **Elaborer ou solidifier une coopération locales** (plusieurs acteurs aux visions et expertises diverses et complémentaires dont les citoyens eux-mêmes)

Pourquoi un focus sur les QPV ?

- Conscience que la précarité alimentaire touche les espaces urbains et ruraux
- Les territoires QPV sont identifiés selon un critère unique, celui du revenu par habitant

La précarité alimentaire est la conjonction d'une pauvreté économique et d'une série d'empêchement socio-culturels et politiques dans l'accès à une alimentation durable (D. Paturel, 2018)

RETOURS D'INITIATIVES

- L'enquête précarité alimentaire dans les quartiers prioritaires de Cherbourg-en-Cotentin
- La démarche Mieux manger pour tous à Argentan
- L'expérimentation d'une caisse commune alimentaire à Flers

Précarité alimentaire et précarité économique

Focus QPV

Que sait-on des enjeux de précarité alimentaire dans les QPV ? Quelques constats

Objectif de la Politique de la ville : Réduire les écarts de développement au sein des villes

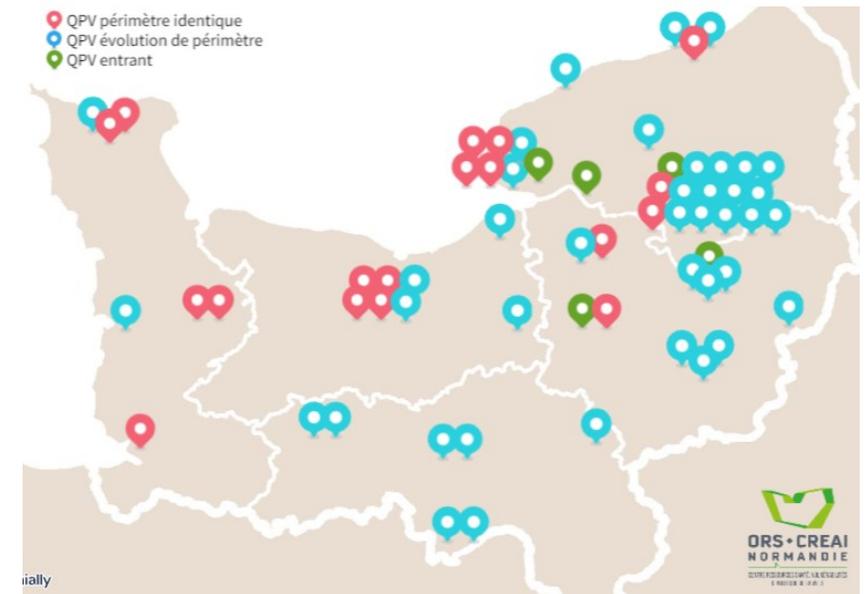
→ Des habitants qui cumulent de nombreuses difficultés (familles monoparentales, barrière de la langue, chômage, décrochage scolaire, etc.)

43,3 % Taux de pauvreté
dans les QPV
Moy. En France
(2020)

63 QPV
pour **22** contrats de ville
en 2024

221 591
habitants en QPV,
soit **6,7 %** de la
population régionale

Localisation des QPV en Normandie



Précarité alimentaire et précarité économique

Focus QPV

Que sait-on des enjeux de précarité alimentaire dans les QPV ? Quelques constats

Retour sur la publication « Comment renforcer l'accessibilité à une alimentation durable et de qualité pour tous dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ? » résultats de la fabrique prospective, Mai 2023

Une offre alimentaire souvent pauvre, peu diversifiée et peu qualitative

→ **Accessibilité physique** (mobilités) et **diversité des produits** (déserts alimentaires)

Prédominance de restaurants fast food # marécage alimentaire ?

Comportements et pratiques alimentaires : personnels, héritage culturel et social, croyances religieuses, choix...

→ **Accessibilité sociale** : Accompagner l'évolution des comportements alimentaires, réorienter vers des habitudes saines, sans imposer de jugement et en tenant compte des diversités de pratiques ?

→ **Accessibilité citoyenne** (accès aux informations, ressources locales et quid participation dans les projets)

Une précarité économique impactant les choix alimentaires, l'accès à l'alimentation durable et de qualité produite localement, s'avère souvent chère et en même temps, les producteurs peinent à s'assurer une juste rémunération

→ **Accessibilité financière** : trouver de nouveaux modèles conciliant pour une alimentation durable (prix accessible pour les habitants et rétribution juste pour les agriculteurs)



Moindre consommation de fruits et légumes : respectivement **6 points et 11 points de moins** que les habitants des autres quartiers des unités urbaines englobantes

7,34 établissements commerciaux pour 1 000 habitants vs **10,34** établissements pour 1 000 habitants pour les agglomérations qui les abritent (2016)

Sources : ONPV 2019, 2020

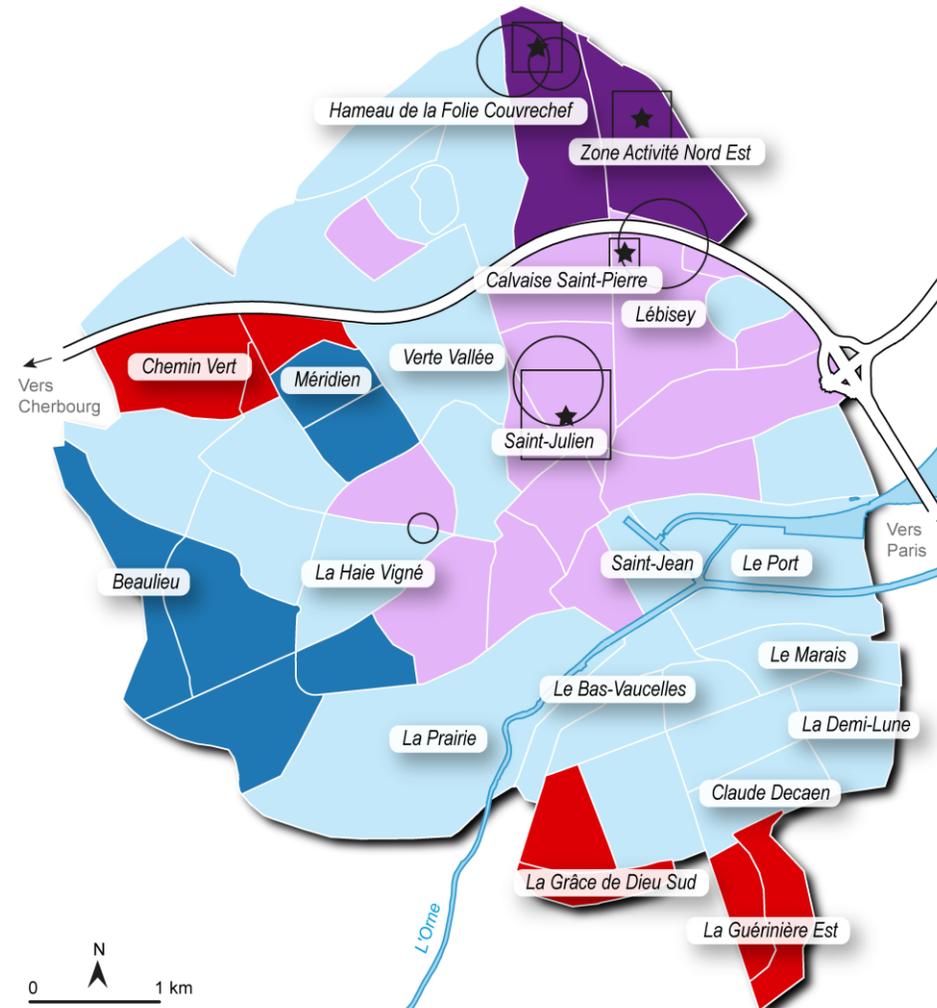
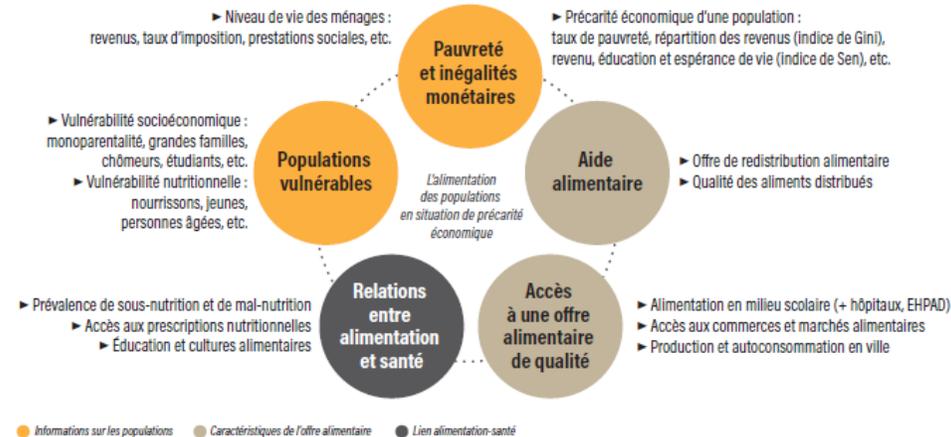
Précarité alimentaire et précarité économique

Focus QPV

Vulnérabilité à la précarité alimentaire

Identification des risques de précarité dans les quartiers de Caen : données sociodémographiques de la population pour calculer l'indice de vulnérabilité

Figure 2. Dimensions de la précarité alimentaire identifiées à l'échelle locale



Indice de vulnérabilité à la précarité alimentaire par quartier de la commune de Caen

NOMBRE DE LOGEMENTS CROUS



NOMBRE D'ÉTUDIANTS PAR CAMPUS



★ Campus

TYPES DE RISQUES

- Population à faible risque d'insécurité alimentaire
- Forte présence d'une population âgée à risque
- Présence d'une population étudiante à risque
- Forte présence d'une population étudiante à risque
- Forte présence d'une population précaire à risque

Conception : M. Esnault, L. Jégat.
Réalisation : M. Esnault, L. Jégat, S. Chevalier.
Sources : Insee RP 2019, IRIS 2019.

« Diagnostiquer la précarité alimentaire à une échelle locale »

Dominique Paturel, Christophe-Toussaint Soulard, Simon Vonthron, 2019 – So what ? Policy brief

Précarité alimentaire et précarité économique

Focus QPV

Des marécages alimentaires à Caen ?

- Déserts alimentaires (C1)

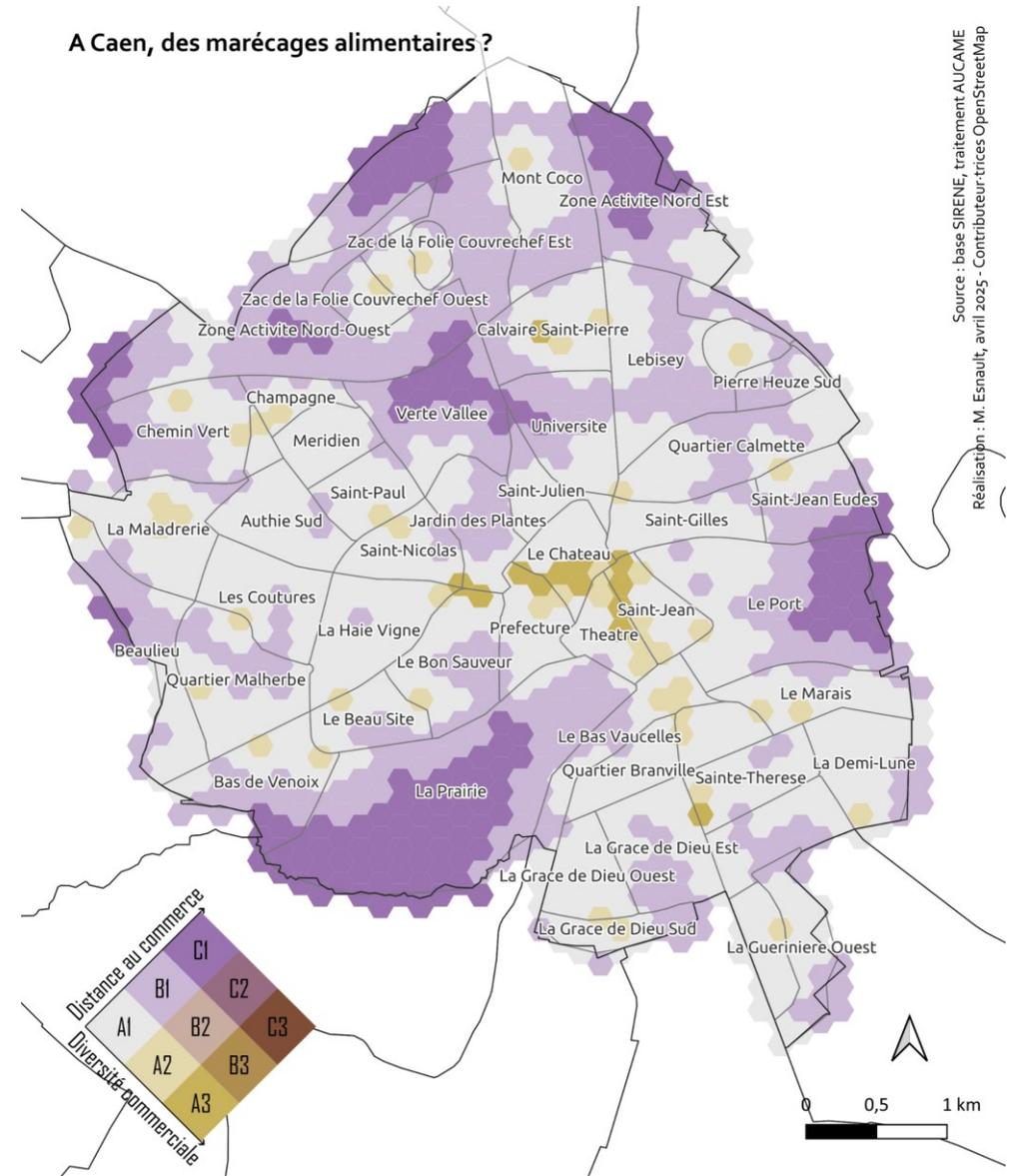
En violet foncé (C1), les espaces qui n'ont pas accès à un commerce alimentaire à moins de 500 m

- Marécages alimentaires (A1/B1)

En blanc (A1), les espaces qui ont accès à un commerce à moins de 250 m mais où il n'y a pas de diversité commerciale

- Diversité commerciale (catégories 2 et 3)

En jaune (A2, A3), les espaces de la diversité commerciale (+ de 2 ou 4 types commerciaux à proximité)



Précarité alimentaire et précarité économique

Focus QPV

Des marécages alimentaires à Caen ?

- Déserts alimentaires (C1)

En violet foncé (C1), les espaces qui n'ont pas accès à un commerce alimentaire à moins de 500 m

- Marécages alimentaires (A1/B1)

En blanc (A1), les espaces qui ont accès à un commerce à moins de 250 m mais où il n'y a pas de diversité commerciale

- Diversité commerciale (catégories 2 et 3)

En jaune (A2, A3), les espaces de la diversité commerciale (+ de 2 ou 4 types commerciaux à proximité)

Les QPV concernés (en vert) mais aussi et surtout les espaces intermédiaires !

